RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00842
Numéro SIREN : 751 292 392
Nom ou dénomination : ABFG4S

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2019 sous le numéro de dépôt 9100

9100

Bilan

	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	2 815	1 555	1 260	2 199
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15 489		15 489	14 489
Autres titres immobilisés	763 957		763 957	750 017
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**782 261**	**1 555**	**780 706**	**766 705**
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	19 004		19 004	18 843
Fournisseurs débiteurs	796		796	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	24 242		24 242	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	258		258	328
Autres créances	98 774		98 774	79 274
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	796		796	3 369
Valeurs mobilières de placement	973 425	62 914	910 511	941 599
Disponibilités	91 811		91 811	142 400
Charges constatées d'avance	1 047		1 047	559
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 210 154**	**62 914**	**1 147 239**	**1 186 373**
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 992 415**	**64 469**	**1 927 946**	**1 953 078**

DÉPÔT DU
09 JUIL. 2019
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

Bilan

PASSIF		
Capital social ou individuel	1 825 140	1 825 140
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	4 698	1 783
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	89 257	33 871
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**-12 011**	**58 301**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 907 085**	**1 919 095**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
~~Emprunts obligataires convertibles~~		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires	*1 799*	*1 592*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	1 799	1 592
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	7 500	7 500
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 312	2 697
Personnel		
Organismes sociaux	*2 020*	*98*
Etat, Impôts sur les bénéfices		*12 338*
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*7 230*	*9 757*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	9 250	22 193
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**20 861**	**33 983**
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 927 946**	**1 953 078**

Compte de Résultat

	[illegible]		[illegible]		Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	169 183	100,00	164 313	100,00	4 870	2,96
Autres produits	52	0,03	1		51	NS
Total	**169 235**	**100,03**	**164 314**	**100,00**	**4 922**	**3,00**
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	17 956	10,61	21 325	12,98	-3 369	-15,80
Total	**17 956**	**10,61**	**21 325**	**12,98**	**-3 369**	**-15,80**
MARGE SUR M/SES & MAT	**151 279**	**89,42**	**142 988**	**87,02**	**8 291**	**5,80**
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	671	0,40	667	0,41	4	0,60
Salaires et Traitements	91 048	53,82	90 994	55,38	55	0,06
Charges sociales	41 053	24,27	39 760	24,20	1 293	3,25
Amortissements et provisions	938	0,55	616	0,38	322	52,27
Autres charges	42	0,02			42	NS
Total	**133 752**	**79,06**	**132 037**	**80,36**	**1 715**	**1,30**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**17 527**	**10,36**	**10 951**	**6,66**	**6 576**	**60,05**
Produits financiers	24 660	14,58	68 028	41,40	-43 368	-63,75
Charges financières	66 100	39,07	8 340	5,08	57 760	692,55
Résultat financier	**-41 440**	**-24,49**	**59 688**	**36,33**	**-101 127**	**-169,43**
RESULTAT COURANT	**-23 913**	**-14,13**	**70 639**	**42,99**	**-94 552**	**-133,85**
Résultat exceptionnel						
Impôts sur les bénéfices	-11 902	-7,03	12 338	7,51	-24 240	-196,47
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-12 011**	**-7,10**	**58 301**	**35,48**	**-70 312**	**-120,60**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABFG4S

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 1 927 946 €uros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 12 011 €uros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €uros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- ~~Matériel de transport~~			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 815		2 815
- Emballages récupérables et divers			
- Immobilisations corporelles en cours			
- Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	**2 815**		**2 815**
- Participations évaluées par mise en équivalence			
- Autres participations	14 489	1 000	15 489
- Autres titres immobilisés	750 017	13 940	763 957
- Prêts et autres immobilisations financières			
Immobilisations financières	**764 506**	**14 940**	**779 446**
ACTIF IMMOBILISE	**767 321**	**14 940**	**782 261**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement			
- Fonds commercial			
- Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles			
- Terrains			
- Constructions sur sol propre			
- Constructions sur sol d'autrui			
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
- Installations techniques, matériel et outillage industriels			
- Installations générales, agencements aménagements divers			
- Matériel de transport			
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	616	938	1 555
- Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles	**616**	**938**	**1 555**
ACTIF IMMOBILISE	**616**	**938**	**1 555**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 144 122 €uros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres		
Créances de l'actif circulant :		
Créances Clients et Comptes rattachés	19 004	19 004
Autres	124 071	124 071
Capital souscrit - appelé, non versé		
Charges constatées d'avance	1 047	1 047
Total	**144 122**	**144 122**

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

Clients - factures à établir	524
Intérêts courus s/valeurs mobilière	70
Intérêts à recevoir	1 871
Total	**2 465**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 825 140,00 €uros décomposé en 30 419 titres d'une valeur nominale de 60,00 €uros.

Dettes

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 7 500 €uros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 20 861 €uros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine	1 799	1 799	
- à plus de 1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 312	2 312	
Dettes fiscales et sociales	9 250	9 250	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	7 500	7 500	
Produits constatés d'avance			
Total	**20 861**	**20 861**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés sur l'exercice:	
Dettes envers les associés	7 500

Notes sur le bilan

Charges à payer

	[redacted]
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 516
Agios à payer	1 799
RSI à payer	2 020
Total	**5 335**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

[redacted]		
Charges Constatées d Avance	48	
CCA TNS	999	
Total	**1 047**	

SARL ABFG4S

70 rue du Général Margueritte
35000 RENNES

Comptes annuels 2018

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BM

F. GRUSON

B. GRUSON

BOLLORE MAINGUET 35

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région Bretagne

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable **2**

DOSSIER COMPTABLE **3**

Bilan 4

Compte de Résultat 6

Annexe 7

Bilan détaillé 14

Compte de Résultat détaillé 17

DOSSIER DE GESTION **19**

Soldes intermédiaires de gestion 20

Capacité d'autofinancement 21

Tableau de financement 22

Tableau de financement 23

Du résultat à la trésorerie 24

DOSSIER FISCAL **25**

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de la société
SARL ABFG4S
Pour l'exercice du 01 janvier 2018 au 31 décembre 2018

Et conformément à nos accords, nous avons effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables.
A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :



Total bilan	1 927 946
Chiffre d'affaires	169 183
Résultat net comptable (Perte)	**-12 011**

Fait à RENNES CEDEX 3
Le 01 avril 2019

Yves MAINGUET
Expert Comptable

DOSSIER COMPTABLE

BM

DOSSIER COMPTABLE

ABFG4S

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 1 825 140 €uros
Siège Social : RENNES (Ille et Vilaine) 70 Rue du Général Margueritte
RCS RENNES 751 292 392

1° PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
EXTRAIT DU RAPPORT DE GESTION EN DATE DU 13 JUIN 2019

AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous proposons d'affecter la perte nette comptable de 12.010,56 €uros, de la manière suivante :

- Par imputation sur le poste « Autres réserves », en totalité Le crédit de ce poste se trouvant corrélativement réduit de 89 257,37 € à 77 246,81 €	12 010,56 €
TOTAL ÉGAL AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 010,56 €

Extraits certifiés conforme par le Gérant
Le 28 Juin 2019
Monsieur François GRUSON

2° DECISION DES ASSOCIES PORTANT SUR L'AFFECTATION DU RESULTAT
EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 28 JUIN 2019

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter la perte nette comptable de 12 010,56 €uros, ainsi qu'il suit :

- Par imputation sur le poste « Autres réserves », en totalité Le crédit de ce poste se trouvant corrélativement réduit de 89 257,37 € à 77 246,81 €	12 010,56 €
TOTAL ÉGAL AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	12 010,56 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, les associés reconnaissent que les rapports présentés mentionnent qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.